

# Saignement au premier trimestre de la grossesse

## Gynécologie



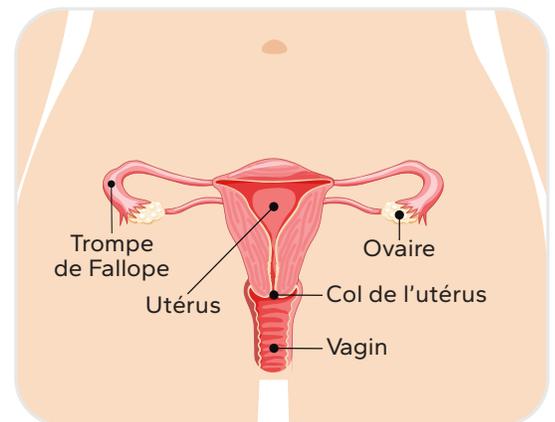
Vous présentez des saignements au premier trimestre de la grossesse. Ce guide vous donnera des informations à ce sujet.

Le premier trimestre se déroule de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> semaine de la grossesse. Durant cette période, les saignements sont fréquents chez les femmes enceintes. Entre 20 et 30 % des femmes ont des pertes de sang durant les premières semaines et plus de la moitié de ces femmes continuent leur grossesse normalement.

Si on entend les battements du coeur du bébé pendant l'échographie, 9 grossesses sur 10 se poursuivront normalement. En général, les saignements sont peu abondants, n'augmentent pas et ne durent pas. Il n'est souvent pas possible d'en déterminer la cause exacte.

### Quelles sont les causes possibles d'un saignement au premier trimestre de la grossesse ?

- La fluctuation des hormones.
- Un signe que l'embryon s'accroche à l'utérus.
- Après un examen gynécologique ou une relation sexuelle, car le col de l'utérus est plus fragile pendant la grossesse.
- Une grossesse extra utérine (ectopique), c'est-à-dire que l'ovule fécondé s'implante ailleurs que dans l'utérus, souvent dans une trompe de Fallope. Une prise en charge médicale rapide est importante dans ce cas.
- Une fausse-couche. Environ une grossesse sur six se termine en fausse-couche et il n'existe malheureusement aucun traitement pour l'en empêcher.



### Quelle est la prise en charge des saignements du premier trimestre ?

- Il n'existe pas de traitement contre les pertes sanguines durant la grossesse.
- Si votre groupe sanguin est négatif, il se peut que vous ayez besoin d'une injection de WinRho<sup>SFD</sup>, selon votre nombre de semaine de grossesse. Discutez-en avec votre médecin.
- Les examens, les prises de sang et l'échographie permettent de s'assurer que la grossesse n'est pas ectopique, de vous rassurer sur le déroulement de votre grossesse ou malheureusement de confirmer une grossesse arrêtée.



## Que dois-je faire suite aux examens ?

- Utilisez des serviettes sanitaires plutôt que des tampons ou une diva cup.
- Reposez-vous. Un arrêt de travail n'est toutefois pas justifié, puisque cela ne prévient pas la fausse-couche.
- Évitez les relations sexuelles tant qu'il y a des saignements ou de la douleur.
- Évitez les sports intenses ou à grand impact (course, saut, sport de contact).
- Débutez ou poursuivez la prise d'acide folique. Celle-ci est très importante pour le développement du fœtus.
- Si des contrôles sont requis, présentez-vous aux examens prévus.

## Quand dois-je me présenter à l'urgence ?

- Si vous avez de la fièvre de plus de 38,5 °C.
- Si vous avez une douleur importante non soulagée par des médicaments.
- Si vous avez des saignements importants (une serviette maxi imbibée en une heure durant 2 heures consécutives).

## Dans le cas où la fausse couche est confirmée

- Chaque personne réagit de façon différente selon sa personnalité, son histoire personnelle, conjugale ou familiale, ses conditions de vie et le contexte de la grossesse.
- Après une fausse couche, il est normal de vivre une période de deuil et de tristesse. Certaines femmes peuvent se sentir coupables, mais sachez que la fausse-couche n'est pas liée au stress, à la fatigue, à l'activité physique ou sexuelle.



Si vous ressentez de la détresse, il est important d'aller chercher de l'aide pour vous soutenir dans ce que vous vivez. Des ressources sont disponibles!

**Vous pouvez communiquer avec le 811 ou le 211 pour obtenir de l'aide.**



## Notes personnelles

.....

.....

.....

.....

.....

Il importe de noter que ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa publication. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe de professionnels de la santé qui vous soutiendra. Si, d'une façon ou d'une autre, vous faites une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec-Université Laval ne pourra être tenu responsable de dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.